

Synthèse du bilan social 2005 des collectivités de la Sarthe relevant du CTP du centre de gestion

Comité technique paritaire du 24 octobre 2006

Données générales

64,7 % des collectivités ont répondu au bilan social. C'est une légère progression par rapport à 2003 (60 %). Pourtant, le nombre d'agents en activité est moins important. Ceci peut s'expliquer de deux façons : des collectivités ayant atteint les 50 agents depuis 2003, ont créé leur propre CTP et des collectivités moyennes n'ont pas répondu cette année.

Mise en garde : l'échantillon de collectivités n'étant pas tout à fait le même, les comparaisons ne peuvent être parfaites.

Néanmoins la participation est assez satisfaisante puisque pour la première fois, le bilan social a été transmis de façon dématérialisée.

85 % des données ont été importées informatiquement et 15 % seulement saisies manuellement.

Raisons de non retour du questionnaire :

- Internet se développe mais est encore récent dans certaines collectivités. Le téléchargement, la décompression des fichiers sont des opérations qui ne sont pas encore habituelles. En outre, la logique informatique (l'enregistrement des fichiers, envoi d'une pièce jointe, retrouver les documents, ...) n'est pas toujours assimilée. Certaines personnes ont trouvé cela complexe et ont donc renoncé.
- manque de temps (besoin de rechercher les données sur l'année 2005)
- Ce questionnaire manque d'impact sur les collectivités et suscite peu d'intérêt.
- Il y a également le risque que certaines collectivités n'ont peut-être pas prêté suffisamment attention aux mails concernant cette enquête.

Principaux enseignements pouvant être dégagés :

Au niveau des effectifs

Nombre d'agents : 3095

	2005	2003
Titulaires	71,1 % (2199)	55,1 % (1969)
Non titulaires	14,3 % (443)	16,7 % (594)
Agents non permanents *	14,6 % (453)	28,2 % (1008)

* Agent non permanent : contrats de droit public (agent saisonnier ou occasionnel, autre personnel non classable), contrats de droit privé (CA, CAE, CES, CEC, emploi jeune, apprenti).

On remarque une assez forte hausse des agents titularisés et la baisse des autres effectifs. On constate donc une amélioration du statut et un recul des emplois précaires. La modification de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 selon laquelle les communes de plus de 1000 habitants ne peuvent plus recruter d'agents non titulaires sur des postes permanents a certainement joué un rôle dans cette évolution.

En 2005, Le taux de féminisation parmi les agents titulaires est de 65 %. Cette proportion augmente par rapport à 2003 (62 %).

Selon les filières, les femmes sont plus représentées. Elles sont en large majorité dans les filières administrative, médico-sociale et animation.

Au niveau du temps de travail

60,6 % des postes sont créés à temps complet (52 % en 2003).

39,4 % sont des postes à temps non complet (48 % en 2003).

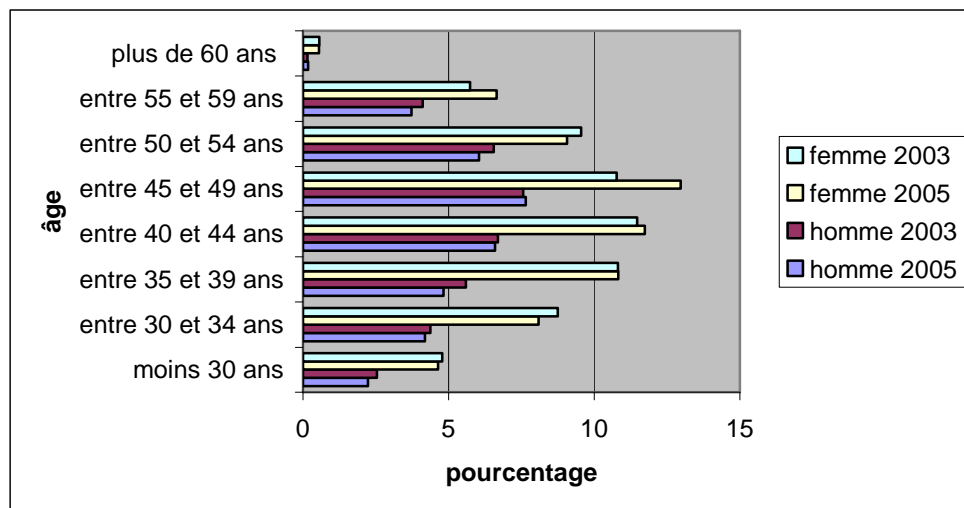
Absences au travail

Le nombre de jours moyen par agent titulaire de congé maladie ordinaire s'élève à 8,07 jours.

La moyenne départementale se situait en 2003 à 5 jours, tandis que la moyenne nationale était de 11,8 jours.

Au niveau de la pyramide des âges

Ci-après la répartition des âges des agents titulaires sur ces deux années sous forme de graphique.



Au niveau des mouvements du personnel

Les départs des collectivités représentent 5 %. Pour les agents titulaires il s'agit surtout de départs en retraite, de mutations et de détachements. Pour les agents non titulaires, il s'agit de démissions, licenciements ou fins de contrats.

La moyenne se situait en 2003 à 9,8 % mais elle incluait les agents non permanents. Ce chiffre n'est pas proposé en 2005. La comparaison est donc difficile.

Les arrivées de fonctionnaires représentent 6,75 %. Il s'agit surtout d'agents embauchés en recrutement direct, des agents non titulaires, des remplaçants et des agents mutés.

Conclusions

L'arrivée d'Internet est plutôt positive puisque un grand nombre de collectivités ont ainsi pu répondre au bilan social par cette voie. Malgré quelques difficultés, les collectivités vont de l'avant avec cet outil, ce qui peut laisser présager un résultat encore meilleur dans deux ans.

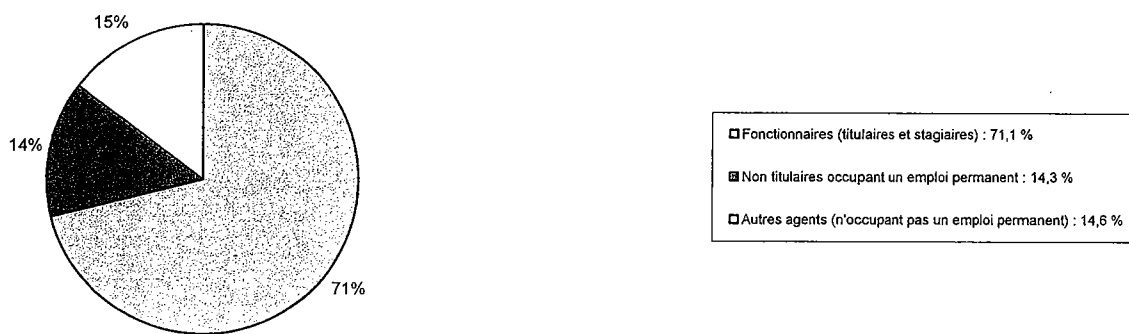
Malgré tout, la complexité et le temps que demande cette enquête empêchent certaines collectivités d'y répondre.

Avec une augmentation substantielle des agents titulaires, nous assistons à un recul de l'emploi précaire. De même, le flux de l'effectif au cours de l'année 2005 est positif puisque le nombre d'entrées dans la fonction publique territoriale est supérieur aux départs.

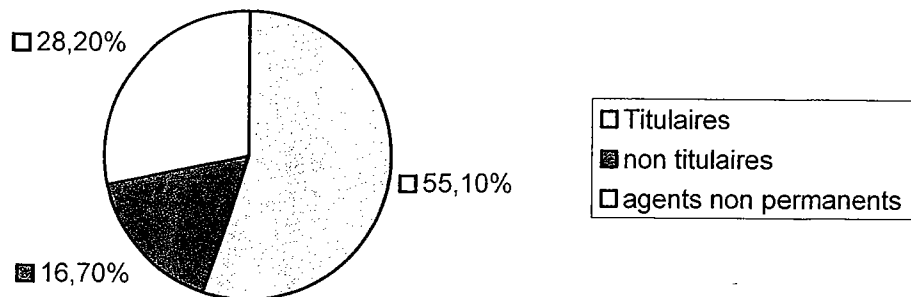
Effectif au 31 décembre 2005
(Tous statuts)

Effectifs globaux

Agents en position d'activité (tous statuts)	3095
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	2199
Non titulaires occupant un emploi permanent	443
<i>Dont : agents remplaçants</i>	51
Autres agents (n'occupant pas un emploi permanent)	453

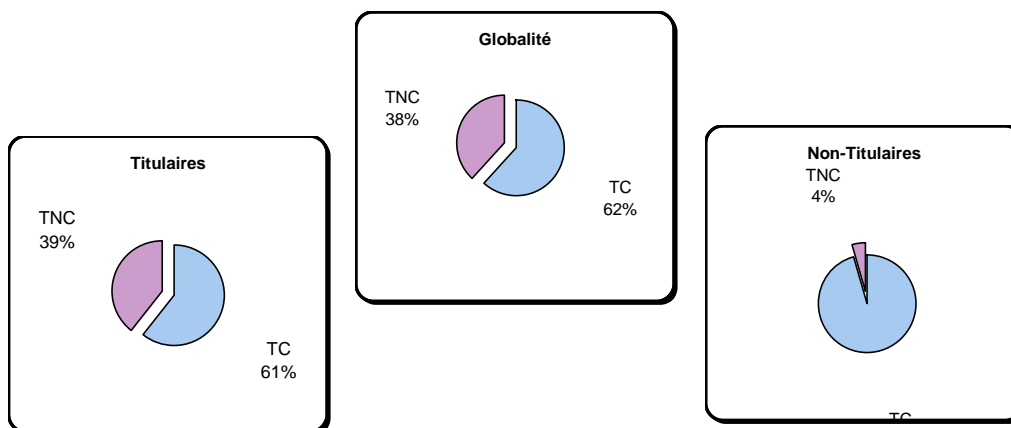


Effectif au 31 décembre 2003 (comparatif)

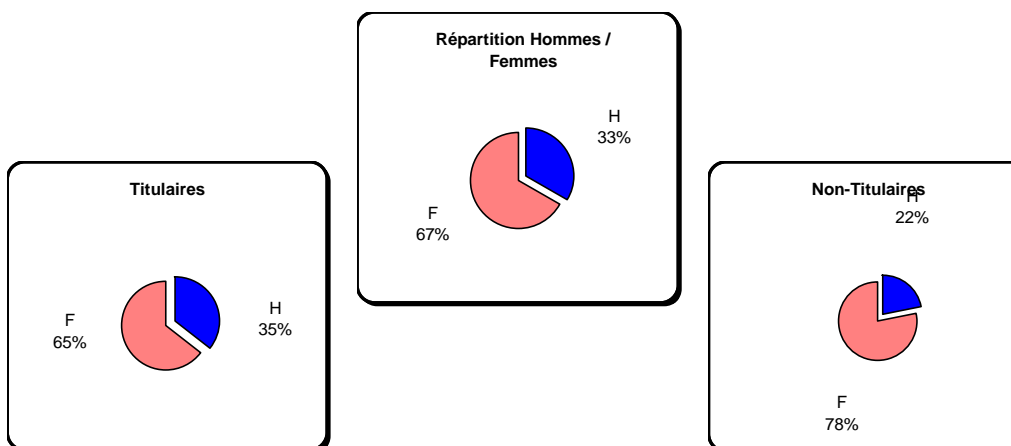


Effectifs des agents sur emplois permanents

Répartition des effectifs par modalité de temps de travail



Répartition des effectifs par sexe



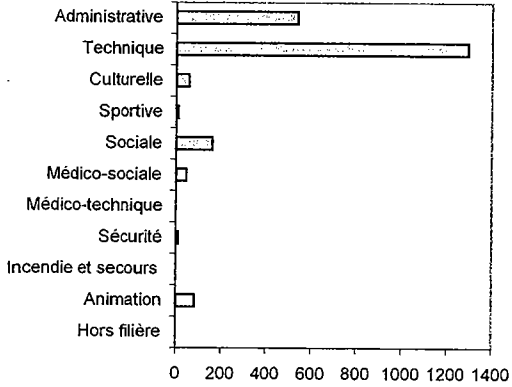
Structure de l'effectif

Fonctionnaires

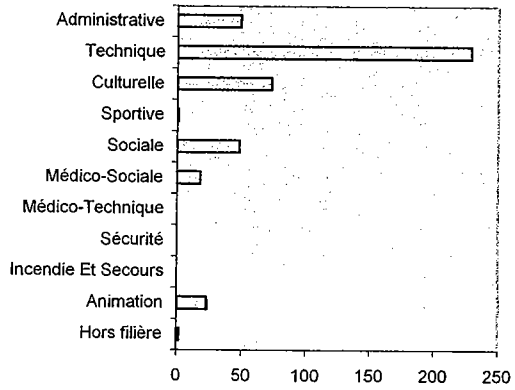
Non titulaires
occupant un emploi permanent

Répartition par filières

Répartition par filières des fonctionnaires



Répartition par filière des agents non titulaires



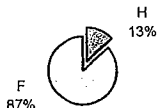
Emploi

Répartition par filière

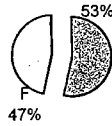
Détail des effectifs



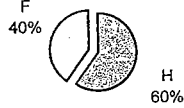
Administrative



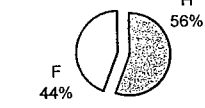
Technique



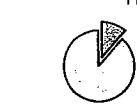
Culturelle



Sportive



Sociale



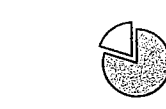
Médico-sociale



Médico-technique

F 0%
H 0%

Sécurité



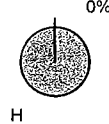
Incendie-secours



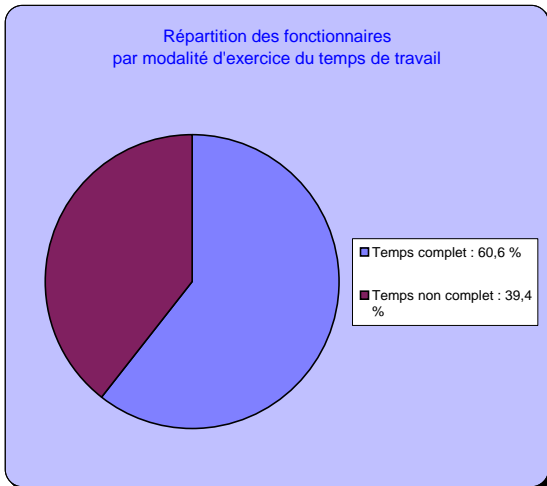
Animation



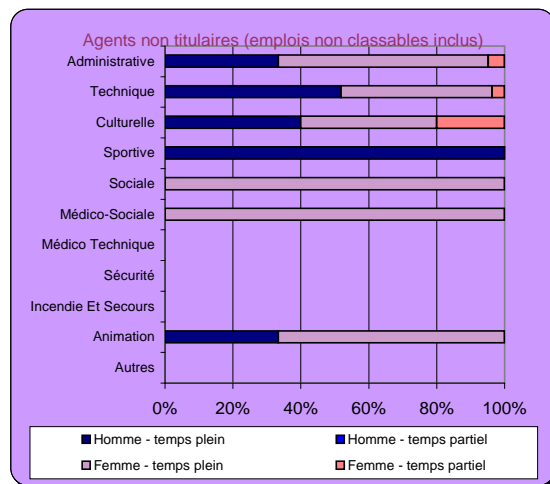
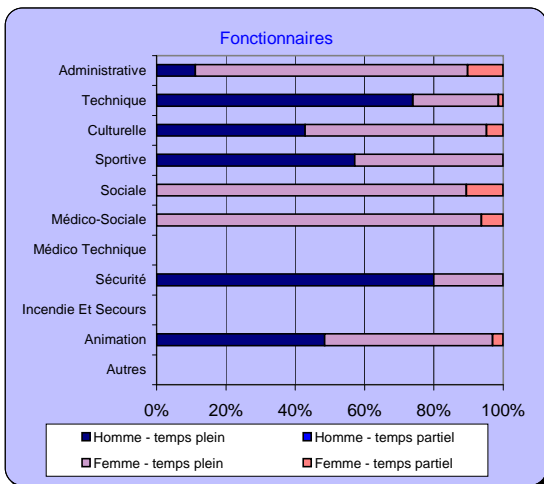
Hors-filière



Répartition par type de temps de travail



Part du temps partiel, par filière



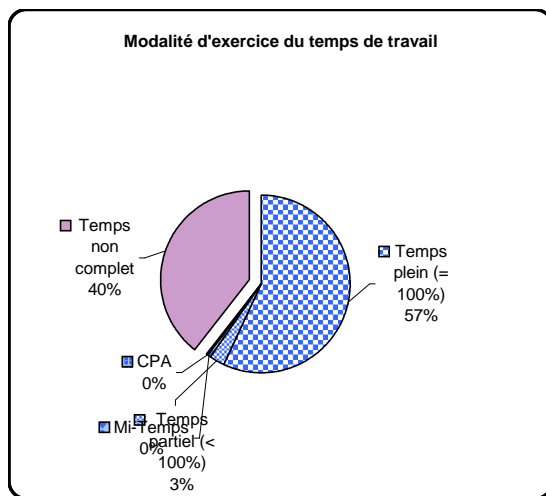
1	Hommes (titulaires) travaillent à temps partiel
100%	de ceux-ci bénéficient d'un temps partiel de droit ou d'une CPA

0	Hommes (non titulaires) travaillent à temps partiel
-	de ceux-ci bénéficient d'un temps partiel de droit ou d'une CPA

60	Femmes titulaires travaillent à temps partiel
20%	de celles-ci bénéficient d'un temps partiel de droit ou d'une CPA

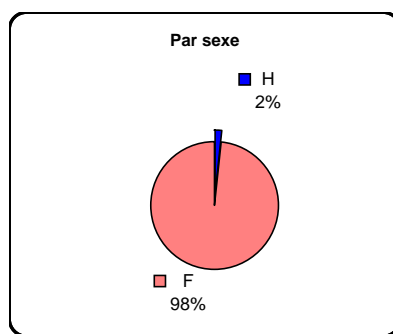
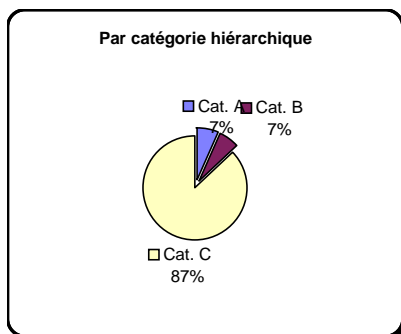
3	Femmes (non titulaires) travaillent à temps partiel
33%	de celles-ci bénéficient d'un temps partiel de droit ou d'une CPA

Temps de travail

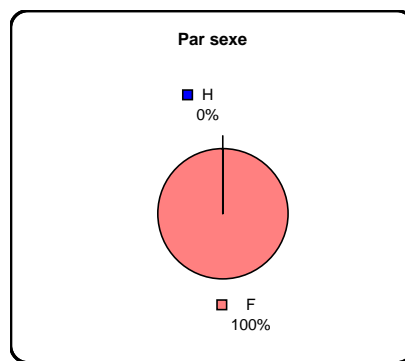
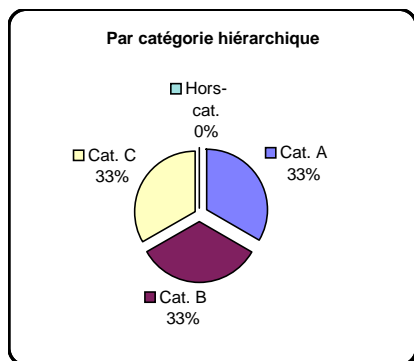


Temps partiel

Titulaires



Non-Titulaires



Agents en position statutaire particulière (détachement, mise à disposition, congé parental...)

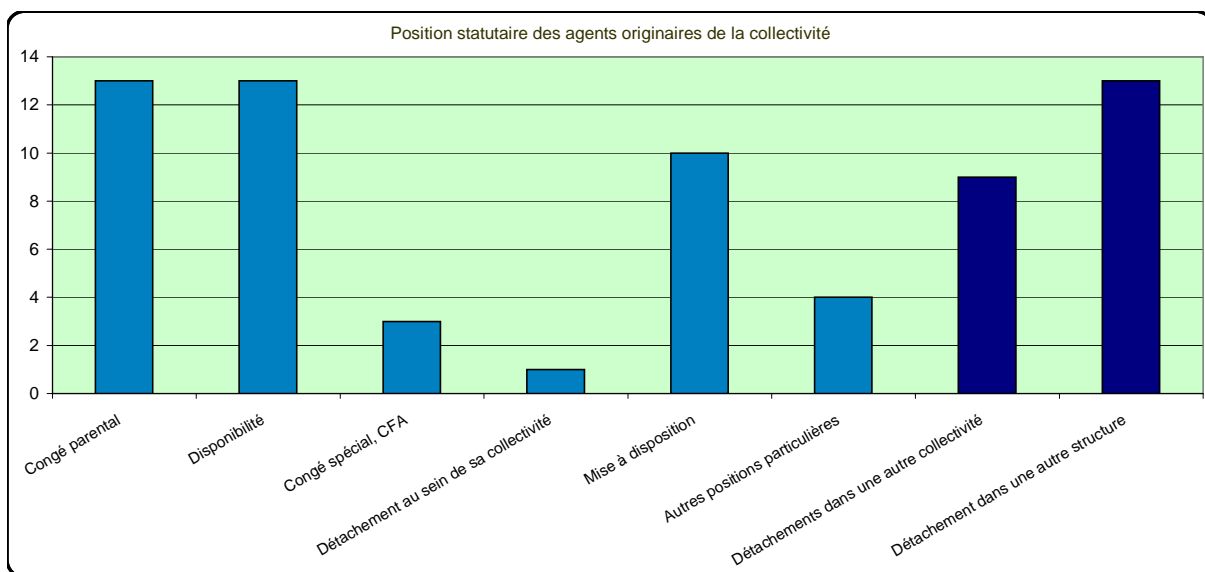
Nombre d'agents en position statutaire particulière	117
---	-----

Agents originaires de la collectivité

Nombre d'agents originaires de la collectivité, en position statutaire particulière	66
---	----

Congé parental	13
Disponibilité	13
Congé spécial, congé de fin d'activité (CFA)	3
Agents détachés au sein de leur propre collectivité (sur emploi fonctionnel ou de cabinet)	1
Agents mis à disposition d'autres structures	10
Autres positions statutaires particulières (hors-cadres, prise en charge...)	4

Agents détachés dans une autre structure...	Fonction publique de l'Etat (FPE)	3
	Fonction publique hospitalière (FPH)	3
	Autre collectivité	9
	Autres structures	7

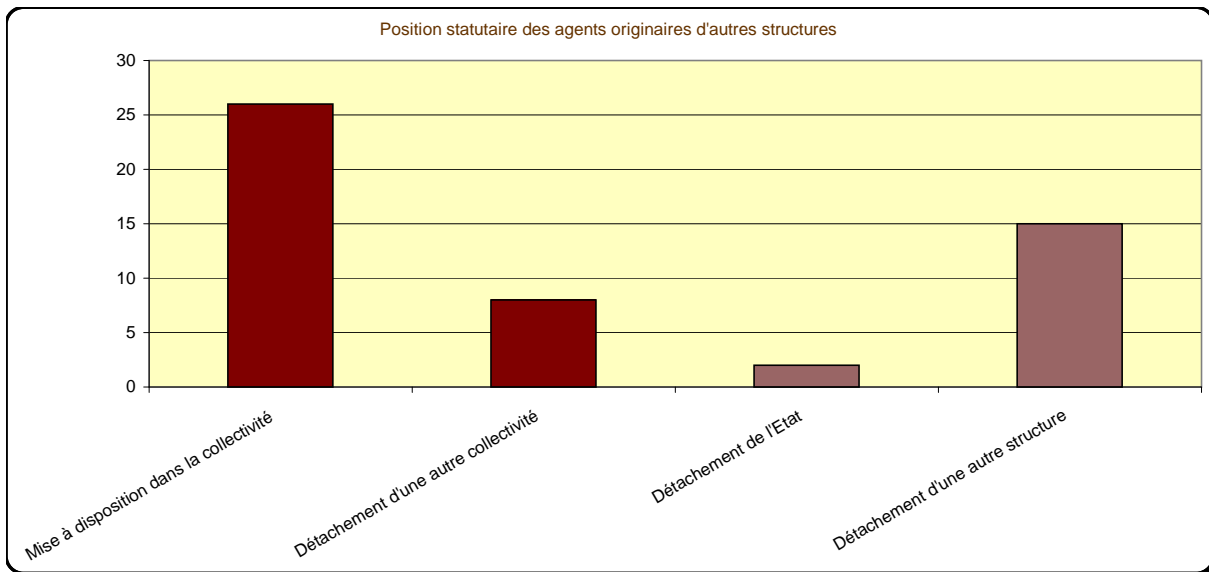


Agents originaires d'autres structures

Nombre d'agents originaires d'autres structures, en position statutaire particulière	51
---	-----------

Mises à disposition dans votre collectivité	26
<i>Dont : originaires de l'Etat</i>	2

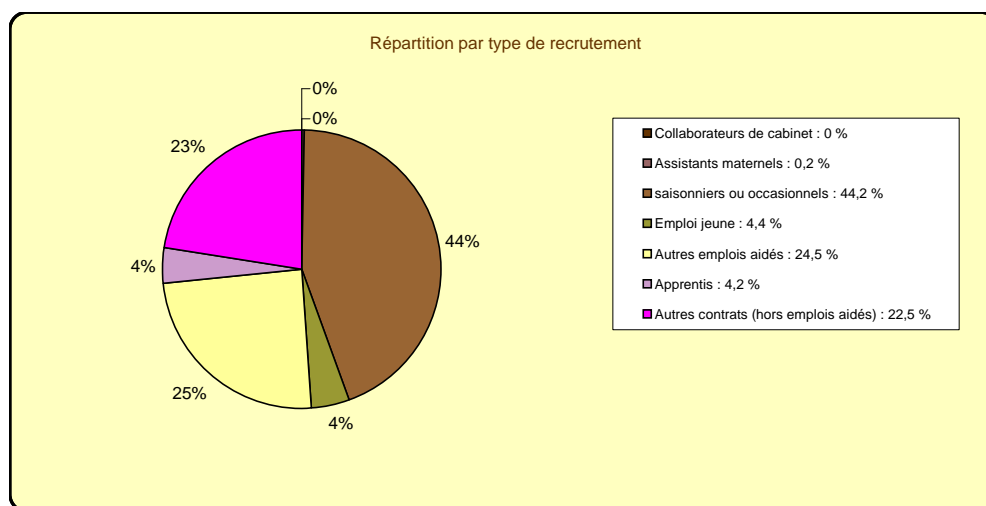
Agents détachés dans votre collectivité et originaires...	De la Fonction publique de l'Etat (FPE)	2
	De la Fonction publique hospitalière (FPH)	10
	D' une autre collectivité	8
	D'autres structures	5



Agents n'occupant pas un emploi permanent

Zoom

Nombre d'agents n'occupant pas un emploi permanent (au 31 décembre 2005)		453
Collaborateurs de cabinet		0
Assistants maternels		1
Emplois saisonniers ou occasionnels		200
Contrats aidés (de droit privé)	Contrat emploi-solidarité (CES)	7
	Contrat emploi-consolidé (CEC)	54
	Emploi-jeune (CEJ)	20
	Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité (CI-RMA)	3
	Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)	38
	Contrat d'avenir (CA)	9
Apprentis		19
Autres contrats (hors emplois aidés)		102



Flux
Agents occupant un emploi permanent

Evolution de l'effectif en 2005

	Effectif (calculé) au 1er janvier 2005	Arrivées au cours de l'année 2005	Départs au cours de l'année 2005	Effectif au 31 décembre 2005
Fonctionnaires	2171	+ 116	- 88	2199
Agents non titulaires occupant un emploi permanent	420	+ 93	- 70	443
Total (emploi permanent)	2591	+ 209	- 158	2642

Variation de l'effectif permanent au cours de l'année 2005		
Fonctionnaires	L'effectif de fonctionnaires a évolué de 28 agents	soit : 1,3%
Agents non titulaires occupant un emploi permanent	L'effectif de non titulaires a évolué de 23 agents	soit : 5,5%
Total (emploi permanent)	L'effectif total a évolué de 51 agents	soit : 2,0%

Détail des flux - Entrées

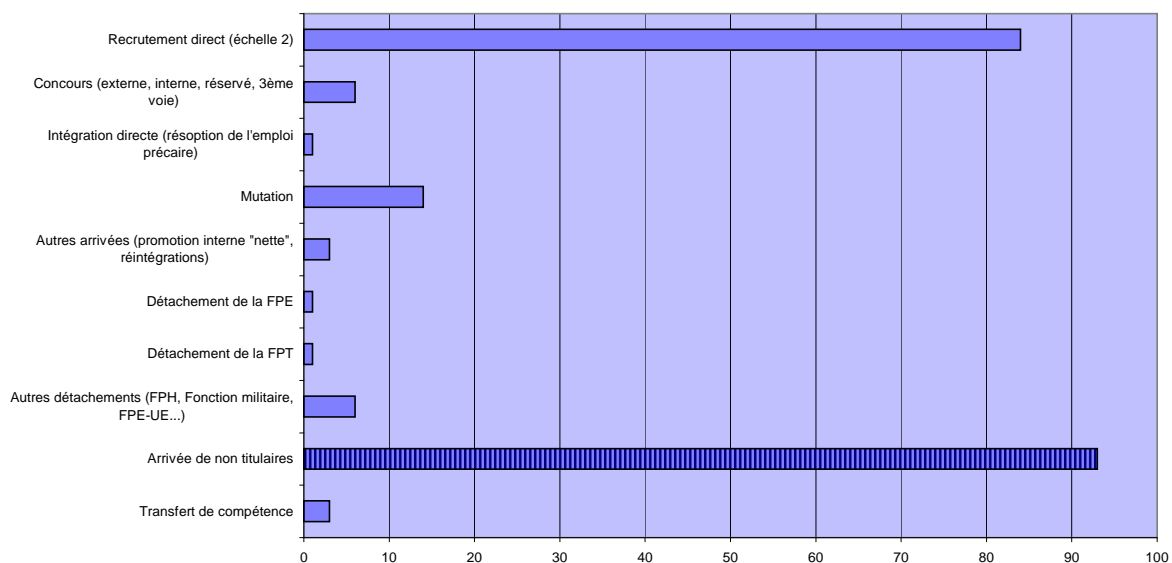
Arrivée de fonctionnaires en 2005	116
--	------------

Recrutement direct (échelle 2)	84	
Concours (externe, interne, réservé, 3e voie)	6	
Intégration directe (résorption de l'emploi précaire)	1	
Mutation	14	
Autres arrivées (promotion interne "nette", réintégrations)	3	
Arrivées par voie de détachement...	De la Fonction publique de l'Etat (FPE)	1
	D'autres collectivités territoriales (FPT)	1
	D'autres structures (FPH, Fonction militaire, fonction publique d'un pays de l'UE, autres)	6
Transfert de compétence	3	

Arrivée d'agents non titulaires (hors remplaçants)	93
---	-----------

Recrutement de remplaçants en 2005	31
------------------------------------	----

Arrivée de fonctionnaires et d'agents non titulaires en 2005 (hors remplaçants)



Détail des flux - Sorties

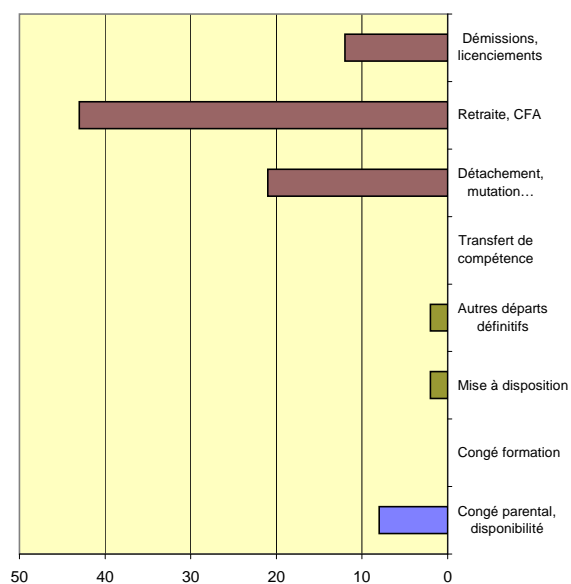
Départs de fonctionnaires	88
---------------------------	-----------

Départs définitifs	Démissions, licenciements	12
	Retraite, congé de fin d'activité (CFA)	43
	Détachement dans une autre structure, mutation, fin de détachement	21
	Transfert de compétence	0
	Autres départs définitifs (décès, prise en charge, révocation...)	2
Départs temporaires	Mise à disposition d'une autre structure	2
	Congé formation	0
	Congé parental, disponibilité	8

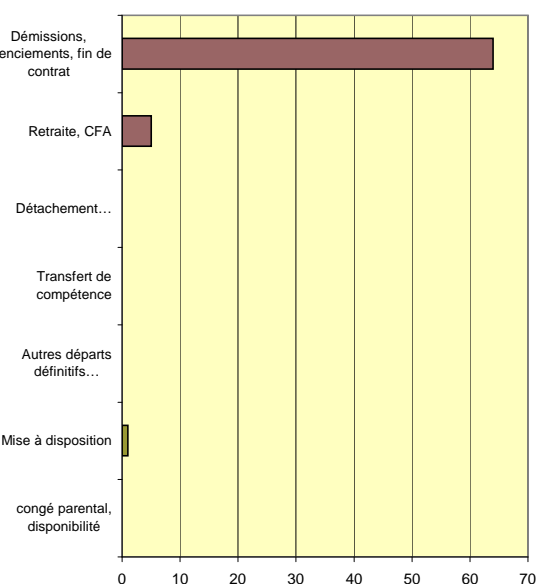
Départs d'agents non titulaires occupant un emploi permanent	70
--	-----------

Départs définitifs	Démissions, licenciements, fin de contrat	64
	Retraite, congé de fin d'activité (CFA)	5
	Détachement dans une autre structure, fin de détachement	0
	Transfert de compétence	0
	Autres départs définitifs (décès, prise en charge, révocation...)	0
Départs temporaires	Mise à disposition dans une autre structure	1
	congé parental, disponibilité	0

Départs de fonctionnaires en 2005



Départs de non titulaires en 2005



Travailleurs handicapés - Inaptitude - Reclassement

Effectif sur emploi permanent

Taux d'emploi de travailleurs handicapés

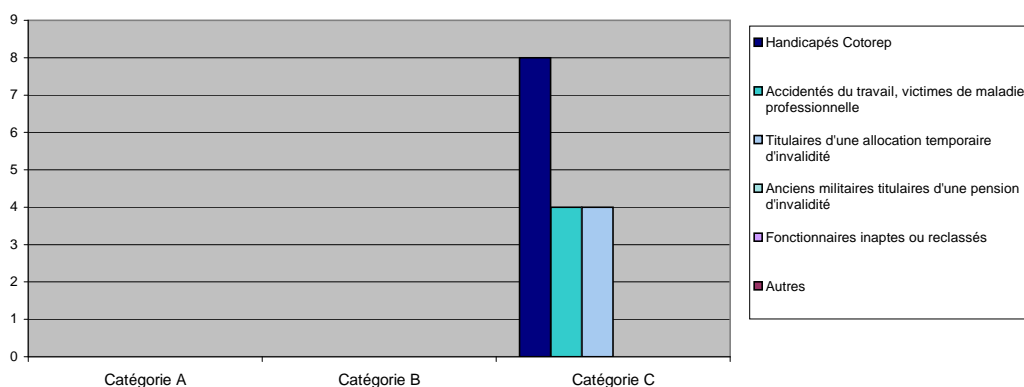
En 2005, votre collectivité employait :	16	Travailleurs handicapés (sur emplois permanents)
<i>Dont :</i>	0	Recrutés en 2005
Vos passations de marché avec des établissements de travail protégé comptent pour :	5,6	Equivalent(s)-bénéficiaire(s)

Dans votre collectivité, le taux d'emploi de travailleurs handicapés s'élevait à :	1%	Le taux légal (collectivités de plus de 20 agents) est de 6 %
---	-----------	---

<i>Par ailleurs, en 2005, votre collectivité employait :</i>	1	<i>Autres travailleurs handicapés</i> (apprentis...)
--	----------	---

Structure de l'effectif

Répartition par catégorie hiérarchique et type de handicap



Reclassement - inaptitude

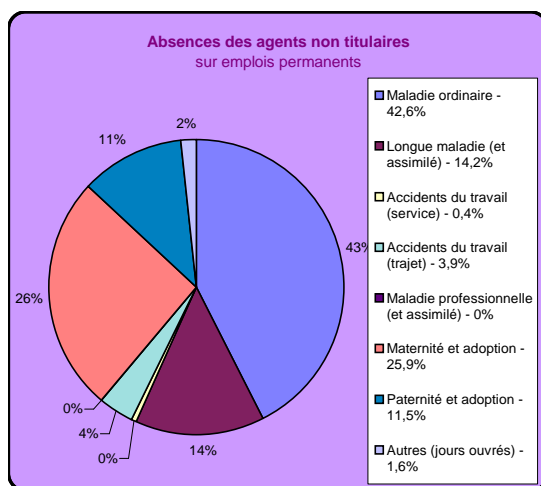
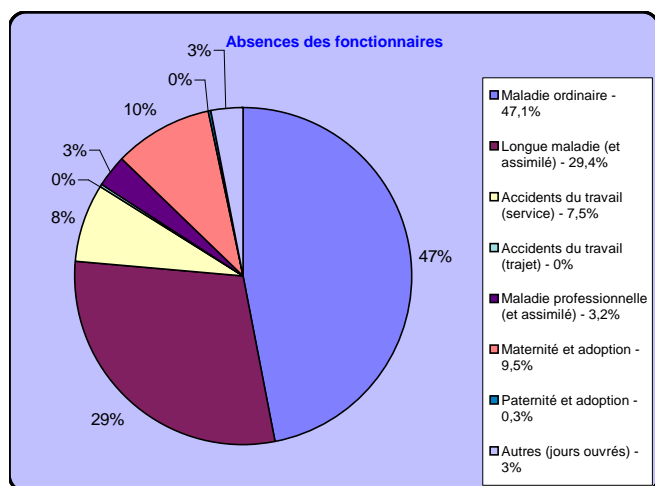
Demandes de reclassement en 2005	0
Reclassements décidés en 2005	0
Autres mesures individuelles (inaptitude, mi-temps thérapeutique, aménagement d'horaire, mise en disponibilité d'office. <i>NB</i> : un même agent a pu bénéficier de plusieurs mesures la même année)	1

Absences au travail

(Agents occupant un emploi permanent - décomptes en jours ouvrés - hors absences syndicales)

Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

Maladie ordinaire	18973 jours
Longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie	11507 jours
Accidents de travail (imputables au service ou au trajet), maladies professionnelles	4178 jours
Maternité, paternité, adoption	4769 jours
Autres raisons (hors absences syndicales)	1166 jours ouvrés



Structure des absences

Fonctionnaires

Agents non titulaires occupant un emploi permanent (Emploi non classables inclus)

2 199	Effectif au 31 décembre (Rappel)	443
16,64 jour(s) moyen(s) par agent	Toutes absences (hors "autres raisons")	6,38 jour(s) moyen(s) par agent
8,07 jour(s) moyen(s) par agent	Dont Maladie ordinaire	2,76 jour(s) moyen(s) par agent
1,84 jour(s) moyen(s) par agent	Dont Accidents du travail - Maladies professionnelles	0,28 jour(s) moyen(s) par agent

Prévention des risques professionnels

Exposition au risque

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service (pour l'année 2005)	14
Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (concedées en 2005)	1
Nombre de décès imputables au service (en 2005)	0

Prévention des risques : documents obligatoires et personnels

Programme annuel d'actions de prévention	Oui : 2,46 %
Rapport annuel d'évaluation des risques professionnels	Oui : 1,41 %
Rapport du médecin de prévention	Oui : 3,17 %
Fiches des risques professionnels	Oui : 2,82 %
Document unique d'évaluation des risques professionnels	Oui : 5,99 %

ACMO (nommés dans la commune)	53
ACFI intervenus dans la collectivité en 2005	23
Médecins de prévention intervenus dans la collectivité en 2005	14
Autres personnels affectés à la prévention intervenus dans la collectivité en 2005 (animateurs, formateurs, conseillers...)	11

Prévention des risques : dépenses en matière d'hygiène et de sécurité

Formations (ACMO, habilitations, membres du CHS...)	9 751 €
Autres dépenses (EPI, interventions, amélioration des conditions de travail...)	175 428 €

Soit :	60 €	Par agent permanent travaillant dans la collectivité au 31 décembre 2005
--------	------	--

Logements de fonction

(Accordés pour nécessité ou utilité de service)

Logement(s) de fonction accordé pour nécessité absolue de service	12
Logement(s) de fonction accordé pour utilité de service	9

Accidents du travail Imputables aux service ou au trajet

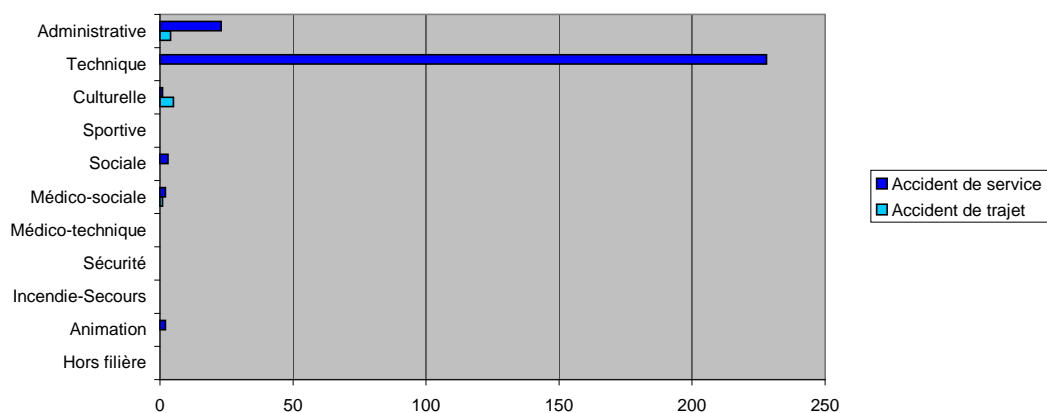
Nombre total d'accidents du travail pour l'année 2005

En 2005 la collectivité a connu :	259	accident(s) imputable(s) au service
En 2005 la collectivité a connu :	10	accident(s) imputable(s) au trajet

Soit un taux d'occurrence de :	9	accident(s) pour 100 agents <i>(travaillant dans votre collectivité au 31 décembre 2005)</i>
---------------------------------------	----------	--

Accidents du travail - Analyse structurelle

Répartitions par filière des accidents du travail
(imputables au service ou aux trajets)



Formation

(Tous statuts - hors congé formation)

Jours de formation

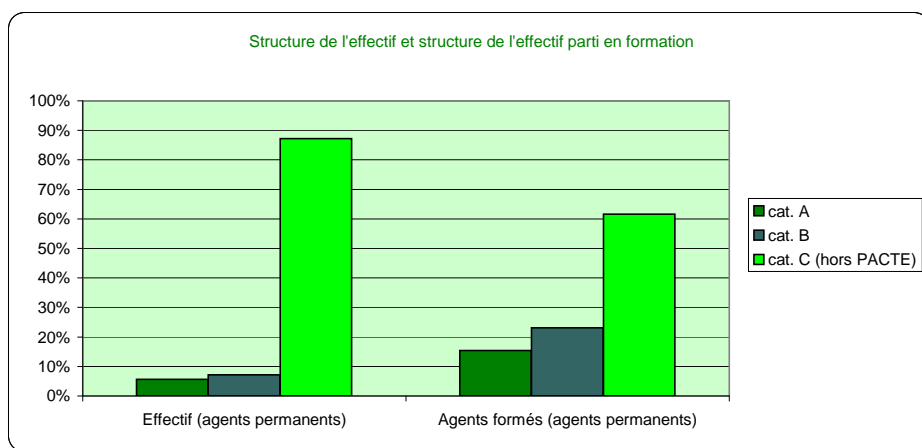
Nombre total de jours de formation (tous agents)	3830
Nombre total de jours de formation (agents occupant un emploi permanent)	3562
Nombre total de jours de formation (cat. A)	541
Nombre total de jours de formation (cat. B)	813
Nombre total de jours de formation (cat. C, hors PACTE)	2170
Nombre total de jours de formation (PACTE)	0
Nombre total de jours de formation (agents n'occupant pas un emploi permanent)	268
<i>Dont : nombre de jours de formation suivis par les assistants maternels</i>	0

Nombre moyen de jours de formation par agent occupant un emploi permanent	1,3
Nombre moyen de jours de formation (cat. A)	3,7
Nombre moyen de jours de formation (cat. B)	4,4
Nombre moyen de jours de formation (cat. C, hors PACTE)	1,0

Nombre moyen de jours de formation par agent formé occupant un emploi permanent	33,6
Nombre moyen de jours de formation par agent formé (cat. A)	10,2
Nombre moyen de jours de formation par agent formé (cat. B)	16,6
Nombre moyen de jours de formation par agent formé (cat. C, hors PACTE)	5,1

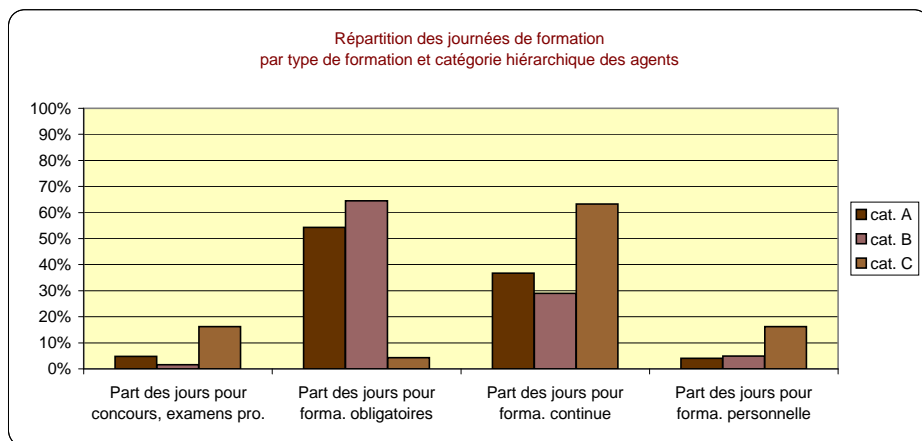
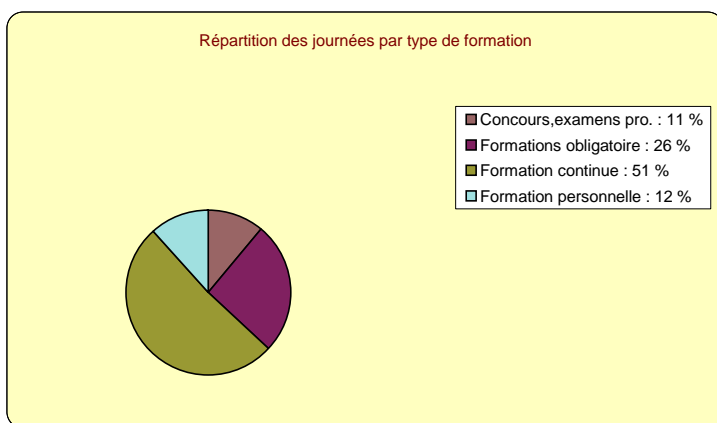
Agents occupant un emploi permanent partis en formation

Agents partis en formation (au moins un jour) en 2005	106
Agents n'ayant suivi aucun jour de formation en 2005	2536



**Type de formation - Agents occupant un emploi permanent
(hors PACTE et agents non classables)**

Nombre total de jours de formation	3524
Préparation aux concours d'accès à la FPT et aux examens professionnels	11%
Formation obligatoire (prévue par les statuts particuliers : formation initiale, formations continues obligatoires)	26%
Formation continue (en cours de carrière)	51%
Formation personnelle (hors congés de formation)	12%



Organismes formateurs (maîtrise d'ouvrage de l'action de formation)

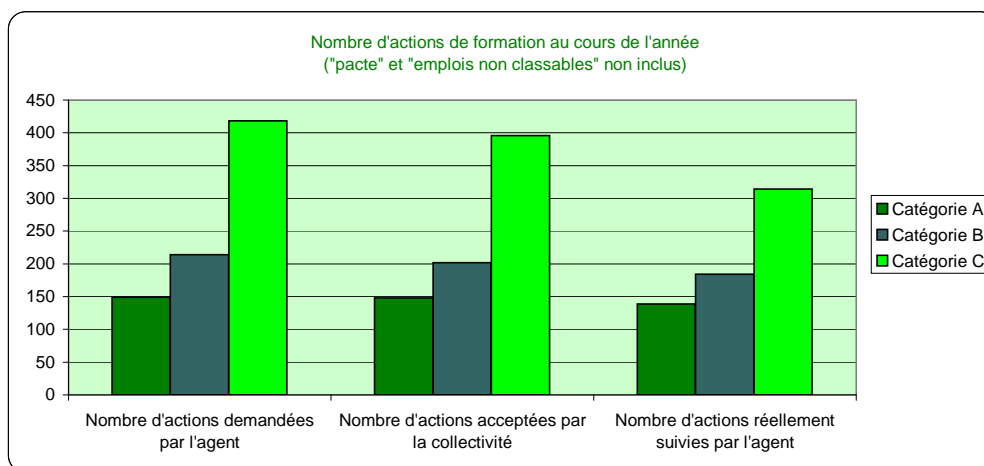
(hors PACTE et agents non classables)

Nombre total de jours de formation (tous agents, rappel)	3524
CNFPT (au titre de la cotisation obligatoire)	48%
CNFPT (au-delà de la cotisation obligatoire)	4%
Collectivité (formateur interne ou non)	13%
CDG	4%
Autres organismes (prestataires extérieurs)	31%

Dépenses de formation

Total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement)	500 788 €
Dépense moyenne par jour de formation	130,75 € par jour

Formation : nombre d'actions au cours de l'année



Relations sociales

Réunions statutaires

Réunion du Comité technique paritaire (CTP)	3
Réunions des Commissions administratives paritaires (CAP)	13

Exercice du droit syndical - Conflits sociaux

Journées d'absence pour motif syndical ou de représentation (en 2005)	156
---	-----

Nombre total de jours de grève en 2005 (en journées-agents)	117
Part des journées de grève liées à un mot d'ordre strictement local	0%

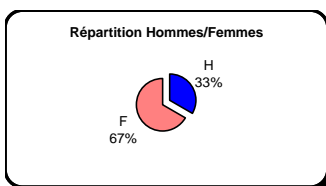
Nombre total de jours de grève en 2004 (en journées-agents)	18
Part des journées de grève liées à un mot d'ordre strictement local	6%

Montants versés par la collectivité au titre de l'action sociale

Aux comités d'œuvres sociales (propre à votre collectivité ou organismes intercollectivités)	352 738 €
Prestations sociales versées par la collectivité (chèque-vacance, aide à la famille...)	16 857 €
Subventions aux mutuelles	34 455 €

Soit :	130,55 €	Par agent permanent travaillant dans la collectivité au 31 décembre 2005
--------	-----------------	--

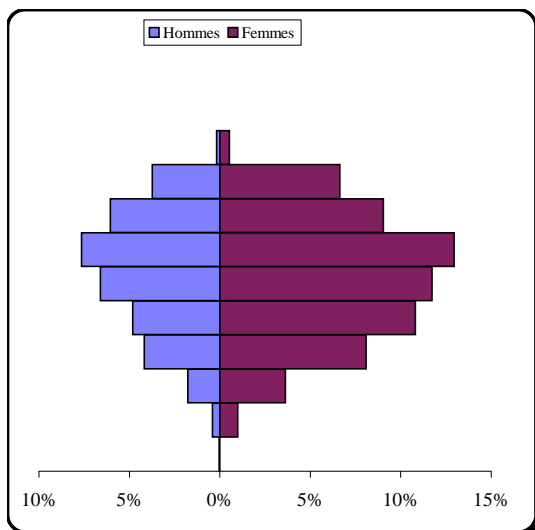
Parité



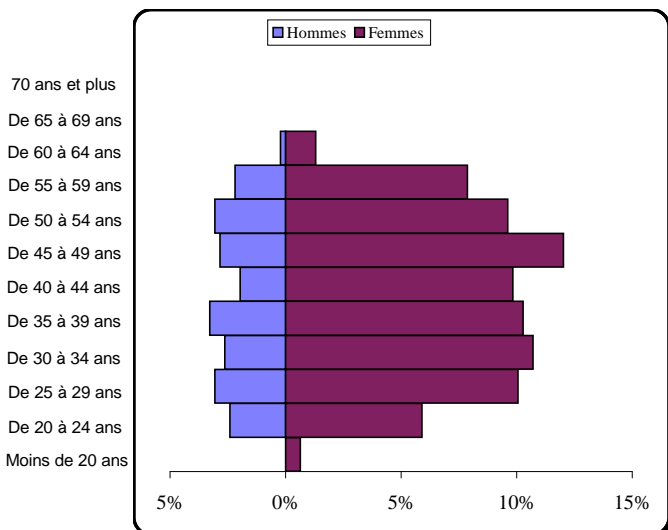
Pyramide des âges

1. Tous agents

Fonctionnaires



Non-titulaires



Tous les agents permanents

